

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement  
d'avance.  
On ne s'abonne pas pour moins  
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des  
peuples, l'agriculture doit en être la pre-  
mière.



## ANNONCES :

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>me</sup> " etc., 2 cts. "  
Pour annonces à long terme,  
conditions libérales.

Empruntons-nous du sol, si nous vou-  
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ASSOLEMENTS.

#### De l'étendue relative de chaque culture sur une terre.

Ce n'est pas tout de trouver un assolement qui convienne à la terre, au climat et même à la localité ; il faut la coordonner autant que possible de manière à pouvoir en suivre, une grande partie de l'année, les travaux avec régularité, et ne pas être surchargé en certains moments, et inoccupés dans d'autres.

Il faut aussi que l'étendue de chaque division du champ soit calculée de manière à établir une balance favorable entre les produits de la terre et ceux des animaux qu'elle nourrit et qui doivent la fertiliser.

Cette seconde question, plus que la première, a besoin de développement.

On considère ordinairement chaque terre comme divisée en deux parties égales : l'une réservée aux prairies et aux pâturages, la seconde destinée à la production des céréales, des légumes et des plantes textiles. Mais ces deux parties doivent être considérées comme formant un tout, quand on doit décider de la durée de l'assolement, à moins qu'une partie de la terre soit absolument propre à la production de prairies naturelles. Dans ce dernier cas, cette partie du champ doit être exclue de l'assolement.

Avant d'aller plus loin, voici une expression dont nous serons forcé de faire usage dans ce qui nous reste à dire, et dont nous croyons devoir donner la signification, auparavant.

Un assolement de cinq, six et sept ans veut qu'une terre soit divisée en autant de parties qu'il dure d'année ; ainsi, dans un assolement de sept ans, une terre doit être divisée en sept parties égales ; eh bien, chacune de ces parties reçoit le nom de sole ; ainsi dans un assolement de sept ans il y a donc sept soles.

Il est des cas où chaque sole est elle-même subdivisée en plusieurs autres soles, portant des récoltes de même nature, mais non identiques. Ainsi, il peut arriver qu'une des soles destinées aux céréales, reçoive de l'orge dans une partie de son étendue, et de l'avoine dans l'autre ; que la sole des plantes sarclées soit cultivée partie en patates, partie en navets, carottes ou betteraves ; que celle des prairies artificielles ne soit pas exclusivement occupée par le trèfle.

Il peut également arriver que, tandis qu'on laisse à certaines soles toute leur étendue relative, comme, par exemple le quart d'une terre dans un assolement de quatre ans, on trouve néanmoins convenable d'en partager certaines autres, conformément au principe déjà posé : *de modifier les produits selon les besoins de la consommation et du commerce local, et surtout selon la quantité de fourrages dont on a besoin.*

C'est ainsi que les céréales peuvent faire place en partie à quelques autres plantes utilisées dans les arts, tels que le lin, le chanvre, etc. ; que les racines fourragères, comme les patates et les betteraves peuvent surtout être détournées de leur destination ordinaire, qui est la nourriture des bestiaux, dans le voisinage des fabriques de sucre, d'empois ; qu'elles peuvent disparaître presque entièrement devant des récoltes plus épuisantes, mais plus productives, dans les localités où les engrais abondent ; enfin, que les prairies artificielles, en des circonstances analogues, peuvent être réduites à très peu de chose.

Nous avons dit plus haut : " Il faut que l'étendue de chaque division du champ soit calculée de manière à établir une balance favorable entre les produits de la terre et ceux des animaux qu'elle nourrit et qui doivent la fertiliser."

Pour arriver à ce but, c'est-à-dire, pour obtenir que les animaux donnent en fumier un revenu proportionné aux produits de la terre, nous croyons que la première condition de succès est de donner à la culture du fourrage une étendue en rapport avec les cultures fumées.

La règle à cet égard suivie dans les pays où la culture est le plus en honneur et produit les meilleurs revenus, est que près des deux tiers de la terre qui entre dans l'assolement, doit être consacrée à la culture des plantes fourragères et au pâturage.

Voici une démonstration de ce qui précède : une terre de quarante arpents, s'il n'y a pas de prairies naturelles séparées de ce champ, doit suivre un assolement de huit ans, ou en d'autres termes, doit être divisée en huit *soles*, dont cinq doivent être consacrées aux prairies et aux pâturages, pour que le produit des animaux en fumier soit en rapport avec la partie du champ qui a besoin d'être engraisée. La 1<sup>ère</sup> *sole* dont l'étendue est de cinq arpents, comme toutes les autres, doit être abondamment engraisée, car nous la destinons à recevoir des cultures sarclées, telles que betteraves, patates, navets, choux, etc. La seconde *sole* devra recevoir une semence de céréales, orge, blé, avoine. La troisième et la quatrième *soles* doivent être en prairies. La cinquième, la sixième en pâturages, et la septième si la terre n'est pas trop argileuse. La huitième en céréales, avoine, orge ou blé.

Quant à la première *sole*, on pourrait en consacrer une partie à la culture des fourrages verts, tels que lentilles, vesce, etc.

En partageant ainsi notre champ, nous croyons que dix arpents de prairies avec une grande partie de la *sole* consacrée aux cultures sarclées, suffiront abondamment, surtout si on y ajoute une partie de la paille des céréales, pour nourrir pendant l'hiver, dix têtes de gros bétail. De même, un pâturage abondant de quinze arpents d'étendue doit suffire au même nombre d'animaux pendant l'été.

Maintenant, combien devront donner en fumier dix têtes de gros bétail ? Une vache de moyenne taille, bien nourrie et pourvue d'une bonne litière, produit ordinairement par mois trois voyages de fumier ; mais pour arriver à un résultat plus certain, disons qu'elle en produit seulement deux. En six mois elle produira donc douze voyages, et toutes les autres bêtes produisant autant, donneront ensemble à la fin de l'hiver une quantité de fumier égale à 120 voyages de 1,000 livres chaque.

Si on considère l'étendue de terrain qui exige une fumure, c'est-à-dire, cinq arpents, nous croyons que la quantité de fumier obtenu suffira amplement ; et ainsi, notre problème se trouve résolu ; ou autrement en divisant en huit *soles* une terre de quarante arpents et en consacrant cinq *soles* et la plus grande partie d'une sixième à la nourriture des animaux, nous trouvons le secret de leur faire produire assez de fumier pour les besoins de la terre.

Pour une plus facile intelligence de ce qui précède, nous allons donner une figure qui contient un résumé de tous les détails qui se trouvent plus haut.

1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE.			
1 <sup>re</sup> sole.	2 <sup>de</sup> sole.	3 <sup>e</sup> sole.	4 <sup>e</sup> sole.
Culture sarclées	Blé ou Orge	Prairie	Prairie
Pâtage	Pâtage	Pâtage	Avoine ou Orge
5 <sup>e</sup> sole.	6 <sup>e</sup> sole.	7 <sup>e</sup> sole.	8 <sup>e</sup> sole.

Comme on doit facilement le comprendre, plusieurs de ces *soles* peuvent être réunies dans un seul enclos, et n'exigent pas, par conséquent, de clôtures de division.

Si toutes les terres étaient également fertiles, et toutes les saisons également favorables, il serait toujours facile d'établir l'équilibre entre les produits d'une terre et ceux des animaux ; mais en agriculture, malheureusement rien n'est absolu. Les calculs les plus précis dans un lieu, peuvent manquer de justesse dans un autre ; voilà pourquoi il faut souvent les recommencer pour y trouver son compte.

#### DES RÉCOLTES MÉLANGÉES.

S'il est vrai que les plantes d'une même espèce se nuisent dans leur rapprochement, on devrait naturellement en conclure que les récoltes mélangées seraient préférables, en principe, aux cultures homogènes ; et en effet, il existe beaucoup de faits qui semblent appuyer cette théorie.

Sans parler des semis mélangés de seigle et de blé, d'orge et d'avoine, sanctionnés par une longue pratique, on peut citer avec plus d'assurance les mélanges fourragers, si bien connus dans un grand nombre de localités.

Les semis hétérogènes faits en même temps, sur un même champ, peuvent présenter divers avantages et divers inconvénients. Afin de mieux apprécier les uns et les autres, il faut ranger ces sortes de semis en deux classes : ceux dont les produits, suivant à peu près les mêmes phases dans leur végétation, peuvent être récoltés en même temps ; et ceux dont quelques-uns des produits doivent prendre leur plus grand accroissement après la récolte des autres.

Dans le premier cas, la seule difficulté est de trouver des plantes différentes qui puissent mûrir exactement à la même époque. Quand on cultive ensemble divers fourrages verts, le choix est facile à faire et ces mêmes mélanges réussissent toujours bien : tels sont les ensemencements simultanés de fèves, de pois, de lentilles ou de vesces ; de seigle et d'avoine ; de trèfle blanc ou de graminées.

Quant au semis qui donne des récoltes successives, il est hors de doute qu'elles peuvent être suivies, en bien des cas, des plus heureux résultats. En quelque endroit de l'Europe, il est assez ordinaire de semer des carottes dans le lin ; on voit également semer avec l'avoine, la navette qui, sans nuire à cette céréale, n'en donne pas moins elle-même de très-bons fruits. On a vu des cultivateurs semer simultanément le printemps du lin, des carottes, des navets, du colza et de la chicorée. Le lin était récolté le premier en juillet, le colza était coupé quinze jours plus tard ; les navets étaient arrachés en septembre ; les carottes en octobre ; et la chicorée fournissait un bon pâturage le printemps suivant.

On peut arriver à des résultats analogues en répandant au printemps une seconde semence sur une culture déjà avancée. C'est ainsi que presque partout, on sème le trèfle, souvent la luzerne, et quelquefois le sainfoin avec des céréales. Ces mêmes plantes fourragères peuvent être aussi semées avec le lin et le sarrasin.

Dans la Campine on répand au printemps sur le seigle un mélange de trèfle, de navets et de carottes, destiné à servir de nourriture d'hiver aux animaux.

Les cultures de cette sorte sont le plus souvent très-avantageuses, parce que sans une grande augmentation de frais de main-d'œuvre, elles ajoutent à la somme des produits. Néanmoins, il ne faut pas se dissimuler qu'elles sont toutes sans inconvénient. Il en est qui épuisent excessivement le sol; d'autres qui nuisent d'autant plus à la récolte principale que leur développement est plus rigoureux. Il arrive quelquefois encore que la croissance du lin est sensiblement entravée, arrêtée même par la végétation du trèfle.

La principale condition du succès est donc que la plante choisie comme récolte secondaire soit d'une végétation moins rapide que l'autre; mais il importe aussi que cette dernière ne couvre pas tellement le terrain qu'elle en éloigne l'air ambiant et la lumière. Sous ce double point de vue, l'un des meilleurs exemples qu'on puisse offrir est sans doute la culture simultanée du blé et du trèfle.

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Monseigneur l'Administrateur du diocèse est actuellement en visite pastorale dans les paroisses du comté de Témiscouata. Là comme dans celles de Kamouraska, qu'il a précédemment visitées, il est partout reçu avec un vif empressement et les plus grandes démonstrations de respect et d'amour. Toutes les voies que Sa Grandeur doit suivre sont bordées de verdure, ornées d'étendards, de banderoles, d'inscriptions les mieux appropriées, se rencontrent çà et là souvent d'arcs de triomphe.

Mais le spectacle le plus édifiant et à la fois le plus sublime est celui qu'offre l'arrivée de l'évêque à chaque église. En effet, qu'il est beau de voir toute une paroisse réunie, tomber à genoux comme un seul homme, au premier signal de l'approche de son premier pasteur et courber son front sous la main sainte qui fait descendre la bénédiction du ciel sur elle. Il est encore édifiant de voir avec quelle avidité nos populations écoutent la parole si simple, si claire et si persuasive de leur évêque. Aussi on remarque avec la plus grande satisfaction que chacune de ces paroisses recueille les fruits les plus abondants de ce court passage au milieu d'eux.

Le *Journal des Trois Rivières* dont nous avons annoncé l'apparition, il y a à peine quelques semaines, continue de prendre au sérieux sa mission de journal religieux; il s'attaque à l'erreur partout où il la rencontre, il la terrasse et la foudroie. Ses armes fortement trempées, son courage, son énergie, son habileté dans la lutte lui assure toujours la victoire, même contre ses adversaires les plus redoutables.

Dans ses derniers numéros il contient des articles de la plus haute portée et qui devront jeter le plus grand jour sur des sujets qui ne sont souvent pas assez approfondies. Son cinquième article contre *Les*

*misérables de Victor Hugo, et Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, due à une plume étrangère, méritent d'être lus avec la plus grande attention, par tous ceux qui tiennent à la propagation des saines doctrines parmi nous.

On ne saurait donc trop recommander à tous les canadiens d'accorder tout l'encouragement dont ils sont capables à une semblable publication. Encore quelques mois d'existence, et déjà on pourra toucher du doigt les fruits précieux qu'elle aura produits. Certains journaux seront plus sobres de citations dangereuses et malsaines, de reproductions empoisonnées, d'éditoriaux peu réfléchis et où l'erreur perce malgré les nuages dont on essaie de l'envelopper. Ce sera un danger de moins pour leurs lecteurs et notre société, en général.

Le vingt-deux de juin, Québec a encore été visité par un terrible incendie. Près de cent cinquante maisons, dans la rue Champlain, sont devenues la proie des flammes et ont jeté sur le pavé des rues cinq à six cents familles privées de tout. Les citoyens de Québec qui, dernièrement ont souscrit une somme considérable pour le soulagement des inondés du district des Trois-Rivières, se trouvent donc encore dans la pénible nécessité de soulager une aussi grande misère. Nous n'en doutons pas, ils se montreront encore dans cette circonstance, digne de leur haute réputation, quand il s'agit de secourir des frères malheureux.

Nos délégués sont attendus de jour avec empressement par tous les partis. Le *Morning Post* contredit l'avancé des feuilles qui ont déjà porté jugement sur le résultat de la mission des délégués, et qui ont déclaré que nous n'avons rien à attendre de la mère-patrie. Attendons encore avec un peu de patience et dans quelques jours nous saurons tout. Ce sera alors le temps de se réjouir ou de s'attrister. On se répand presque toujours d'avoir jugé trop précipitamment ce qui ne nous est pas donné de connaître. Un jugement trop tôt porté et qui se trouve erroné, nous nuit presque toujours, même auprès de nos amis.

Chez nos voisins la grande question du jour est toujours le procès des assassins et de ceux qu'on prétend être concernés dans le complot. On le continue avec une ardeur sans égale. Des témoins de toute valeur, accourent de toute part et assiègent le tribunal judiciaire. Tous les jours, on y entend faire les révélations les plus extraordinaires, mais qui, pourtant, ne surprennent personne et trouvent partout des incrédules.

Davis est toujours sous les verroux, traînant de lourdes chaînes, n'offrant plus dans sa personne qu'un misérable squelette! Johnson et Butler, le bourreau de la Nouvelle Orléans, tressaillent d'une allégresse diabolique à la vue de cette grande âme si profondément humiliée!

Pourtant, pour rendre ample justice au nouveau pré-sident, nous devons avouer qu'il n'a pas complètement fermé l'oreille à la voix de la presse européenne. Le cri d'indignation qui s'est fait entendre de toute part, les dispositions hostiles qui se sont manifestées au grand

jour, semblent avoir ralenti sa fougue et son enlèvement, et il paraît aujourd'hui, nourri des sentiments un peu plus dignes de sa position. Cela n'empêche pas que le sort réservé à l'ex-président des Etats du Sud est encore un secret pour tous ceux qui ne sont pas dans l'intimité de Johnson. Partout, on se demande encore : Davis mourra-t-il sur l'échafaud ? mourra-t-il dans un noir cachot où sa mort, comme celle de Booth, sera enveloppée du plus profond mystère ? Ou encore, ce que personne n'espère, mais que tous désirent, sera-t-il rendu à sa famille, à la liberté ? Celui qui tient le cœur des hommes dans sa main et qui les façonne à sa volonté, pourrait seul briser le voile qui cache à nos regards le sort qui attend l'infortuné prisonnier.

La question de l'esclavage se présente sous un jour plus sombre qu'avant la guerre, qui a jonché le sol américain de ruines et de carnage. Aujourd'hui, les prétendus amis des noirs, ceux qui ont sollicité et obtenu pour eux une liberté à laquelle ils n'étaient nullement préparés, commencent à entrevoir les périls qui peuvent être la conséquence de leur fausse philanthropie. En effet, si tous acceptent la liberté qui leur est offerte, où ce peuple de cinq millions d'âmes trouvera-t-il assez de travail, assez de positions lucratives pour se préserver de mourir de faim ? Aucun doute que beaucoup trouveront la mort dans la plus déplorable privation de tout ; tandis qu'un grand nombre vivra de pillage, d'escroqueries et de meurtre. La masse, si on n'a soin de mettre des terres à sa disposition sera donc un danger constant pour les individus et pour la république entière.

Non, non, la sévérité excessive que l'on déploie envers les uns, la fausse libéralité que l'on exerce en faveur d'une caste, pour ainsi dire abruti, ou à l'état d'enfance et que l'on méprise sincèrement, ne régleront jamais les questions multiples qui sont autant d'obstacles à une paix durable, à l'union, à la marche régulière des affaires. La passion n'a jamais rien édifié de solide et de permanent.

L'empereur du Mexique est toujours sur les épines et n'est encore arrivé à aucun arrangement définitif avec la cour de Rome. Tout porte à croire qu'il s'expose à tout perdre pour ne vouloir pas assez accorder à l'Eglise de son empire.

En Angleterre, le 8 juin a eu lieu à Londres, dans la cathédrale de Moorfields, le sacre de Mgr. Manning, le nouvel archevêque de Westminster. Mgr. Manning, avant d'entrer en retraite a présidé une réunion des principaux catholiques d'Angleterre, dans laquelle a été arrêté le projet de l'érection d'un monument à la mémoire du cardinal Wiseman. Une somme d'environ £18,000 a été souscrite séance tenante et il a été résolu qu'on élèverait à Londres une chapelle commémorative.

Tous nos lecteurs se rappellent qu'en 1858 une tentative fut faite avec un certain succès pour établir des communications télégraphiques sous-marines entre l'Europe et l'Amérique. Le télégraphe transatlantique fonctionna péniblement et quelques jours seulement :

Le président des Etats-Unis et la reine d'Angleterre purent échanger, en quelques heures, un salut amical à travers l'océan. Malheureusement le prodige (car, en vérité c'en était un) ne fut que de courte durée ; le câble sous-marin se rompit ; toute une compagnie d'actionnaires se trouva ruinée, et il fallut attendre avant que d'autres se sentissent le courage de renouveler l'expérience. Ce moment est arrivé et nous sommes à la veille de la pose d'un nouveau câble destiné à combler les abîmes de l'océan qui sépare l'ancien du nouveau monde.

Depuis plusieurs mois on s'occupe activement d'embarquer et de disposer ce câble à bord du fameux *Great Eastern*, qui stationne à Sheerness, aux bouches de la Tamise. Cette seule opération demande un soin extraordinaire ; la moindre négligence des hommes chargés d'enrouler le câble à bord pourrait compromettre tout le succès de l'entreprise.

Nous saurons donc avant la fin de juillet si l'Europe et l'Amérique sont réellement destinées à correspondre électriquement à travers les montagnes sous-marines et les précipices que couvrent les flots de l'océan.

Il y a quelques semaines à peine, le duc de Persigny accompagné de la duchesse son épouse, visitait Rome avec un intérêt marqué. Ce voyage a été trop diversément commenté, cet homme a pris une part trop importante et trop active dans les affaires du gouvernement de l'Empire français, pour que nous ne nous étendions pas un peu sur certains détails qui le concernent.

Si on juge le duc de Persigny d'après la misérable brochure qu'il a publiée à son retour en France, on sera forcé d'avouer qu'il a visité Rome, ses monuments, ses institutions les yeux fermés et bien décidé à ne pas sacrifier un seul de ses préjugés. Ce mauvais livre donne un démenti à la presse catholique, qui pour l'édification de ses lecteurs leur a fait connaître les heureuses dispositions, les sentiments religieux dont le duc paraissait animé, depuis qu'il avait mis le pied dans la ville sainte.

Cette brochure est d'une prétention sans égale, et qui enlève du coup à son auteur tout son prestige. Pauvre duc ! après quelques jours seulement passés au centre de la catholicité ; mais passés en promenades, en fêtes, en visites, prétendre connaître suffisamment la cour la plus haute, la diplomatie la plus fidèle aux traditions de l'honneur, du devoir et du droit, le peuple à la fois le plus libre et le plus attaché à son roi !

Voici un portrait qui, sans être flatté, nous paraît une fidèle copie de ce personnage. Il est emprunté à une correspondance de Rome.

« M. de Persigny subit les impressions les plus diverses avec une extrême mobilité. Homme d'esprit facile, on l'a vu en Italie, afficher avec une bonne foi parfaite les sympathies les plus opposées.

« Tant qu'il a été à Rome, tout lui a semblé parfait, et il n'a pas menagé les reproches au royaume d'Italie. Son naturel expansif le portait à s'en ouvrir à tous ceux avec qui il conversait. Aussi ces témoins de son enthousiasme sont excessivement étonnés du ton

de sa brochure.

“ Dès qu'il a été à Naples, il a tout admiré, le royaume d'Italie lui a aussi semblé parfait et il n'a pas menagé les reproches à Rome. Il a parlé avec un entrain extrême du passé, du présent, de l'avenir, a refait la carte de l'Europe et créé à la société moderne une oasis. Les Italiens moins parleurs et plus réfléchis, étaient abasourdis de tout cela....”

Tout bien considéré, Monsieur de Persigny est un de ces hommes comme il s'en trouve dans chacune de nos paroisses, qui mènent constamment de pair le oui et le non; et par conséquent, il doit écrire sans trop se piquer d'exactitude, et ne peut pas être en mesure d'apprécier, comme il convient, une situation si vaste, si compliquée, si longue à étudier, que celle de Rome.

## CORRESPONDANCE.

### Brome de Schrader.

(2nd article. Voir le numéro du 1er mai 1865.)

Mr. le Rédacteur,

Je vous ai promis des informations sur la culture du brome. Voici le résultat de quelques expériences faites en France l'année dernière.

Parmi les nombreux essais publiés dans le *Journal d'agriculture pratique* l'automne et l'hiver dernier, on voit que les uns ont été faits sur des semis en lignes, d'autres sur des semis à la volée. Mais tous les expérimentateurs s'accordent à dire, que le brome vient bien dans toutes les terres, pourvu qu'elles soient fumées et ameublées par des labours profonds. En cela il n'est pas plus difficile que le trèfle, la luzerne, ou tout autre fourrage que l'on veut avoir en prairie plusieurs années de suite. Mais il a sur eux tous, sans exception, d'immenses avantages: promptitude de croissance, tallage vraiment extraordinaire, vigueur et robusticité affrontant également le froid et la sécheresse sans perdre sa verdure, et pardessus tout qualité supérieure, à tel point que les bêtes s'en nourrissent avec avidité et préférablement à tout autre fourrage.

Quand on a peu de graine il faut mieux semer en lignes. Cela donne le moyen de la recueillir au fur et à mesure qu'elle mûrit, pour la ressemer au mois de septembre. On peut aussi arracher les talles pour les diviser avant de replanter de nouveau. Par là on centuplerait la surface première.

On laisse environ un pied et demi entre les lignes. Quelques tours de houe à cheval suffisent pour détruire les mauvaises herbes, et empêcher la surface du terrain de durcir. Quand la plante est arsez haute pour que l'on ne puisse plus y passer sans lui nuire, on l'abandonne à elle-même.

Si l'on veut avoir une prairie immédiatement, au lieu d'augmenter la surface première, on laisse la graine tomber d'elle-même. Le sol étant bien préparé, comme on vient de le voir, tout le champ destiné à la prairie sera bientôt couvert de plants forts et vigoureux.

Mais si l'on tient avant tout à avoir de la graine, il faut semer comme il a été dit plus haut, et recueillir la graine à la main, en répétant plusieurs fois cette opération, sans couper la plante par le pied. Car cette graine tombe facilement. Pour en récolter beaucoup de bonne, il ne faut pas attendre que toutes les graines soient mûres. C'est ainsi que M. Vrignaud vice-président du comice agricole de Segé en France, a recueilli au mois de juillet, l'été dernier, 5½ minots d'une graine très mûre et bien

nourrie, d'un semis fait le 12 avril dans 15 perches environ. Ce terrain avait été préparé pour de la luzerne. Malgré une grande sécheresse dans le mois d'avril et de mai, malgré les fortes chaleurs de juin et de juillet, pendant lesquelles il n'y eut presque pas de pluie, le brome poussa bien. Mais comme il avait été semé clair, faute d'une quantité suffisante de graine, il fallut sarcler avec soin, pour détruire les mauvaises herbes, qui avaient levé en même temps que le brome.

Le 23 août le brome avait 4 pieds de haut. Une partie fut coupée rez-terre. Elle repoussa avec une telle vigueur que le 23 octobre, elle avait atteint au moins 2½ pieds. Déjà elle avait tallé d'une manière surprenante, ne laissant de place à aucune mauvaise herbe.

Le même M. Vrignaud sema une partie de sa nouvelle graine le 3 et 8 octobre, sur un bon labour de 9 pouces. La levée contrariée par la sécheresse fut néanmoins complète le 1er novembre. Il eut donc la satisfaction de voir à l'automne une pièce de 4 arpents 40 perches ensemencée en brome avec le produit de quelques poignées de graines semées au mois d'avril.

En Canada si l'on semait le brome au commencement de septembre, la plante aurait le temps de faire de bonnes et fortes racines avant l'hiver. Elle pousserait de bonne heure au printemps, et aurait beaucoup moins à redouter la sécheresse de l'été.

J'en ai fait semer 29 grains il y a quatre semaines, sur une plate-bande de jardin assez pauvrement fumée. Ils poussent très-bien. Ils sont à leur cinquième feuille. La plupart ont six pouces de long. Quelques plants ont déjà formé des talles de plusieurs tiges. Ces grains sont dus à l'obligeance de l'Hon. Juge A. N. Morin de Québec, qui les a fait venir de Grenoble en France l'hiver dernier.

Voici une autre expérience. M. Mayre près de Tournan, dans le département de Seine et Marne en France, écrivait au *Journal d'agriculture pratique* du 3 octobre dernier: “ Sur une parcelle de deux ares (6 perches) de terre argilo-siliceuse assez médiocre, mais convenablement fumée (elle dépendait d'un champ préparé pour des pommes de terre), j'ai semé à la volée, le 18 avril dernier, un kilogramme (2½ lbs.) de graine de brome de Schrader. Au bout de 20 jours la levée était complète, et la parcelle ressemblait assez à une avoine à sa troisième feuille. Malgré une sécheresse assez prolongée la plante ne s'arrêta pas un seul instant, et dès le quarantième jour après sa mise en terre, de beaux épillets sortaient drus et fermes des petites souches qui s'étaient formées à chaque grain de brome. A cette époque l'herbe avait la couleur d'un vert bleu très-foncé. C'eût été sans doute le moment de la faire manger, mais je désirais surtout récolter la graine dans toute sa maturité. J'attendis donc jusqu'à la fin de juillet pour faire faucher ma récolte; il était temps, car la graine commençait à tomber au moindre vent, et la paille était desséchée. En effet après l'enlèvement, il ne restait qu'une espèce de chaume grillé qui ne promettait guère une nouvelle pousse. Cependant quelques jours après, et malgré la continuation de la sécheresse, quelques brins d'herbe repaissaient sur les souches qu'on aurait pu croire entièrement brûlées, et aujourd'hui (22 septembre), grâce à un temps humide, mon champ d'expérience a repris son aspect de végétation la plus vigoureuse; et si les gelées ne viennent pas trop tôt, je puis compter sur une seconde coupe assez abondante.

“ Maintenant voici le rendement des deux ares (6 perches) ensemencées. Graine (non compris une perte notable due à la trop grande maturité) 26 kil. (58 livres), foin sec après le battage des épillets, 78 kilos (172 livres), ce qui fait pour une première coupe, grain et foin sec compris, un poids de 5,200 kil. à l'hect. (3,300 livres à l'arpent).

Certes si l'on considère que ce produit est dû à 1 kil. (1½

lbs.) de graine, trois mois seulement après l'ensemencement, on ne peut se refuser de reconnaître, qu'au moins dans ses débuts, le brome est une plante très généreuse.

" On a donné aux vaches le foin si desséché dont je viens de parler ; elles l'ont mangé avec la plus grande avidité, bien que leur provende ordinaire, à cette époque fut du ray-grass coupé en vert sur terrain irrigué.

" Outre la graine que j'ai récoltée et qui me permet de faire un semis d'automne sur 50 ares (1 arpent 45 perches), je me propose de repiquer par éclats une partie des touffes de la première plantation.

" Ni les volailles ni les oiseaux ne touchent à la graine ; on peut donc, sans inconvénient, semer auprès des bâtiments, et éviter ainsi les charrois lointains qui pèsent tant sur le compte des fourrages distribués en vert."

Le journal cité plus haut dit ailleurs : " Pour créer un champ de brome de Schrader, on doit donner un bon labour, de préférence un labour profond, à peu près à la hauteur d'un fer de bêche. On répand 200 litres (5 minots) de graine par hectare (2 arpents 91 perches) ou 50 kilogrammes (60 livres). On herse ensuite et on roule fortement. Le semis lève au bout d'une quinzaine de jours. La meilleure époque pour semer paraît être, quant à présent et pour la majorité des cas, mars et avril (correspondant à notre mois de mai canadien). On peut faire une première coupe deux mois après. Dès que le brome a été fauché une fois, toutes les plantes annuelles ou vivaces disparaissent, tant il talle bien ; il remplit complètement les moindres rides. Sa graine est très légère ; l'hectolitre (2½ minots) ne pèse que 20 k. 350 (44½ livres). Elle se resème d'elle-même abondamment, en envahissant même les terrains voisins."

Ste. Anne, 28 juin 1865.

P.

### La saison.

Partout les champs ensemencés ont la plus belle apparence et donnent l'espérance d'une abondante récolte. Les retards apportés aux semences ont été amplement compensés par la vigueur de la végétation, et aujourd'hui à en juger d'après ce qu'il nous est donné de voir, nous serions porté à croire que tout le grain a été confié à la terre dans le mois de mai.

La vue des prairies étonne encore davantage, et si la température continue d'être favorable, nous pouvons compter sur une récolte de fourrage des plus abondantes, et tout nous porte à croire que les nombreuses pertes d'animaux du printemps dernier, pourront être en partie réparées.

Nous ne pouvons en dire autant du jardinage et de certains arbres fruitiers. Les insectes de toutes sortes semblent s'être donné rendez-vous pour tout détruire. Les pommiers, les pruniers et les gadeliers sont littéralement couverts de chenilles, qui dévorent les feuilles avec une rapidité étonnante. Quant aux deux premiers de ces arbres, il est facile de les dépouiller de leurs ennemis. Il suffit, aussitôt qu'ils font leur apparition, de les rechercher le soir à la jonction des grosses branches et de la tige où ils se réunissent infailliblement à cette époque de la journée et de les couvrir de saumure. Aussitôt ou les voit tomber en masse sur le sol. Mais comme elles peuvent n'être pas mortes, il est plus prudent de les recevoir dans un vase et de les brûler.

Quant aux gadeliers, voici un moyen qui a été employé avec avantage par un arboriculteur de cette paroisse. M. le Notaire F. DeGuise a réussi, en brûlant du soufre, sous ses arbustes, à faire tomber toutes les chenilles qui les dévoraient ; mais comme elles pouvaient n'être qu'asphixiées, il les a ébouillantés, et ainsi il a assuré leur destruction complète.

Les choux et le tabac sont victimes d'une autre espèce de chenilles qui dévorent une partie des feuilles et empoisonnent les autres par l'abondance de leurs déjections. Cette chenille est verte et atteint jusqu'à un pouce et demi de longueur. Nous n'en dirons pas davantage, car nous donnons dans nos recettes le moyen de la détruire.

### Emigration aux Etats-Unis.

" Plusieurs Canadiens qui gagnaient ici de \$1.00 à \$1.20 par jour, se sont laissés entraîner par la soif de l'émigration. Rendus aux Etats-Unis, on leur a offert de \$1.50 à \$2.00 par jour, mais, devant payer \$1 de pension et le reste étant payable par des bons chez les marchands valant bien moins que les greenbacks, plusieurs s'en sont revenus le gousset plus léger et jurant un peu tard qu'on ne les prendrait plus. Puisse la leçon profiter à d'autres ! "—(Gazette de Sorel.)

### Sucre de blé-d'Inde.

Le gouvernement canadien vient d'accorder une patente pour un nouveau mode de fabrication de sucre blanc raffiné. Ce nouveau sucre sera fabriqué, non pas avec des betteraves, mais avec du blé-d'Inde ou maïs. Nous avons vu et goûté des échantillons de ce sucre en petits cristaux blancs d'un goût exquis.

L'inventeur constate que d'un minot de blé d'Inde il obtient trente livres de sucre. En comparant la valeur relative d'un minot de blé-d'Inde et d'une trentaine de livres de beau sucre, au prix où se vendent ces objets aujourd'hui, on comprend quel joli bénéfice cet inventeur va réaliser s'il rencontre le moindre encouragement.—(Journal de Québec.)

### Collège de Ste. Anne.

On verra par la feuille d'annonces que les vacances s'ouvriront mardi, le 11 juillet courant.

### RECETTES.

#### Moyens de détruire les chenilles qui dévorent les choux.

On nous demande un moyen de détruire les chenilles qui dévorent les choux. Nous n'en connaissons pas d'infaillible. En voici pourtant deux qui ont été essayés ailleurs avec succès :

1o. Arrosez avec de la fiente de volailles détrempé dans de l'eau ; 2o. Ou bien avec de l'eau dans laquelle vous mettez un peu de potasse. Nous disons un peu, car autrement vous vous exposeriez à faire périr vos plants.

#### Utilité du chlorure de chaux.

Un journal allemand signale une propriété du chlorure de chaux que l'on n'a pas exploitée jusqu'ici. Ce composé, si utile comme désinfectant, peut être employé avec succès pour chasser les insectes, les chenilles et même les rongeurs, tels que les rats et les souris. Répandu sur une planche suspendue dans les étables et les écuries, dont on laisse les fenêtres ouvertes, son odeur chasse les mouches et les taons qui tourmentent tant les animaux ; dissous dans l'eau et répandu en arrosage sur les plantes infectées d'insectes, il les débarrasse promptement de tous les parasites ; versé dans les trous de rats et de souris, il chasse aussi ces animaux. Pour les herbes fruitières, on mêle une livre de chlorure avec une demi-livre de graisse de porc, et l'on applique cette pâte sur les troncs des arbres ; les chenilles tombent et elles ne remontent pas sur les arbres couverts de cet enduit.

# PETIT-PIERRE

OU

## LE BON CULTIVATEUR.

### ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

(Suite.)

## XLV. OU L'ON FINIT PAR S'EXPLIQUER.

— Eh bien ! voilà parler ! dit le père Martin ; je n'en demande pas davantage. Commence aujourd'hui ta besogne. Moi, je vais partir pour le Puy ; j'irai ensuite de là à la foire de Langenc, et peut-être encore à Massiac. Quand je reviendrai, que l'étable soit propre, la grange en bon ordre et les bêtes en bon état.

Petit-Pierre était, comme on le pense, parfaitement satisfait. Jeannette lui demanda ensuite des nouvelles de sa famille, de ses petits frères et aussi de ses brebis.

Il raconta naïvement toutes les peines qu'ils avaient endurées, tout le mal qu'il s'était donné ; et combien ce jour-là même il commençait à désespérer, puisque, au moment où le facteur l'avait arrêté, il portait pour vendre les brebis, malgré le rif chagrin qu'il en eût éprouvé.

Jeannette lui dit que le piéton recommencerait, dès le lendemain, à porter à Fontanes la ration de fromage et de pain qu'on lui devrait pour gage. " Mon père, ajouta-t-elle, a l'intention de vous donner, si vous faites bien votre besogne, quelque argent par-dessus le marché, ce qui vous permettra d'être encore plus utile aux braves gens de Varennes que par le passé. Mon père a dit aussi que vous pouviez faire redescendre ici vos brebis quand vous le voudrez bien. Faites dire encore cela par le piéton. "

Petit-Pierre n'eut garde d'oublier cette permission : il avait trop peur que les pauvres bêtes ne fussent souvent forcées de jeûner, si elles demeuraient à Varennes.

Celles de Jeannette avaient, du reste, également prospéré. Elles allaient faire heureusement leurs agneaux ; et quand elles furent toutes réunies, le troupeau ainsi complété méritait plus que jamais l'admiration de tous les connaisseurs.

## XLVI. PETIT-PIERRE BOUVIER.

Je laisse à penser si l'ami Petit-Pierre s'acquitta avec zèle de ses importantes fonctions.

Sachant calculer, il fit à vue d'œil le compte des fourrages qui se trouvaient dans les granges, et il employa quelques demi-journées de mauvais temps à botteler son foin de manière à s'assurer qu'il ne serait point à court avant les fauchaisons.

Le bétail, bien régulièrement rationné et mieux soigné qu'il n'avait été jamais, reprit une vigueur nouvelle. Toutes les bêtes avaient bon poil, cuir souple détaché de la chair, *dépouillant bien*, comme disent les marchands, et avec cela un air de gaieté qui faisait plaisir. Les vaches, en allant à l'abreuvoir, gambadaient comme des poulains au pacage. Les grands bœufs eux-mêmes se permettaient forces lourdes espiègleries ; et les jeunes élèves, le nez au vent, la queue en l'air, bondissaient, galopaient, pirouettaient dans la cour, mieux que de jeunes cabris.

Au bout d'un mois, les animaux du père Martin faisaient l'envie de tout le village et l'orgueil de leur maître ; et le maître avait que ce Petit-Pierre était un homme rare.

" Ma foi ! disait le bon fermier, je lui laisse à peu près tout gouverner à sa guise, et je ne m'en trouve pas plus mal. Il se fait bien quelques frais de plus pour les bestiaux depuis qu'il est

là, mais il y a aussi plus de profit. La laiterie produit en abondance. Les veaux que je vendais autrefois vingt-cinq francs, je les vends quarante. Le dernier dont Petit-Pierre a pu s'occuper depuis un mois et demi, le boucher m'en a offert hier soixante francs, et je l'ai gardé. La vache que j'achetais d'engraisser a plus gagné dans un seul mois que dans tout le reste de l'hiver ; par exemple, elle mange beaucoup. Surtout il se consomme terriblement de sel depuis quelque temps ; mais Petit-Pierre prétend que le fumier en vaudra le double, et que le fumier seul paye la dépense qu'on fait de plus : je laisse faire. "

Tout en disant cela, le père Martin parcourait avec un voisin son étable, et faisait admirer en détail la beauté, la santé, l'embonpoint de chaque animal.

" Petit-Pierre ne donnerait pas son secret ? reprit le voisin fortement intrigué, et qui eût été très-désireux de voir d'aussi belles choses chez lui.

— Mon secret ! dit Petit-Pierre qui arrivait en ce moment ; il n'y a pas de secret, ou plutôt il y en a plusieurs, il y en a beaucoup ; et il avait déjà pris une étrille, et tout en parlant il étrillait sa vache à l'engrais. Un secret, en voilà un d'abord, ajouta-t-il en montrant l'étrille. On s'imagine qu'il n'y a que les chevaux qui aient besoin d'être pansés. Mais quand on voit les vaches user leur poil en se frottant contre les murs ou les piliers de l'étable, c'est bien preuve qu'elles ont grand besoin d'être nettoyées, brossées, débarrassées de toutes les ordures qui leur donnent des démangeaisons. Vous allez voir maintenant comme celle-ci va manger tranquillement. "

Et en effet la vache, dont le regard semblait sourire d'aise au petit bouvier, attaqua lestement son fourrage, qui était du fourrage choisi.

" Ah ! pourtant, père Martin, reprit le voisin en voyant Petit-Pierre donner la ration des autres bêtes, on ne dira pas que ce soit la qualité de votre soin qui fasse des merveilles. Comment les bêtes peuvent-elles manger du foin jauni comme celui-là ! c'est du foin mal préparé, qui a été mouillé plusieurs fois. . . . "

— Il y en a un peu, j'en conviens, fit le père Martin, il y en a un peu qui n'est pas excellent.

— Il y en a même beaucoup, notre maître, dit à son tour Petit-Pierre. . . . "

— C'est vrai, bien vrai, reprit Martin. L'année dernière je fus forcé de m'absenter deux jours, durant les semaines ; les belles prairies de la fontaine furent mal travaillées ; le foin reutra mouillé par la pluie : enfin c'est de la mauvaise marchandise.

— Eh bien ! dit Petit-Pierre, les vaches le mangeront tout de même, n'en laisseront pas un brin et ne s'en porteront pas plus mal ; encore un secret, voisin.

— Mais il faut nous le dire, le secret, Petit-Pierre.

— Le secret c'est le sel ; voilà tout. J'entendais, quand je suis entré, le maître se plaindre de ce qu'il se consommait bien du sel. Mais si deux kilos et demi de sel valant vingt-cinq centimes empêchent le bétail de gaspiller un quintal de foin par repas, est-ce trop cher ? pour cinq sous vous économisez trois francs : est-ce un mauvais marché ?

" Si j'avais eu à m'occuper des fourrages, l'année dernière, obligé de rentrer du foin humide et très-mal préparé, j'aurais répandu une légère couche de sel en poudre sur chaque lit de foin aménagé dans la grange. Le foin ne serait pas échauffé ; il ne serait pas moisi ; il n'aurait eu aucun mauvais goût ; il se serait pénétré de sel. Ça eût fait encore du bon foin.

" Maintenant, je fais autre chose. Je mets trois ou quatre poignées de sel dans mon arrosoir, et j'arrose d'eau salée mon fourrage, dès la veille au soir, pour le donner le lendemain. Vous voyez qu'aussi préparé il se laisse manger

" Aujourd'hui que le sel est à bon marché, je ne comprends pas que les cultivateurs n'en usent pas plus qu'il ne font.

“ Le sel fait boire les laitières ; elles ont plus de lait.

“ Le sel fait manger les bêtes à l'engrais ; elles poussent en chair et ne se dégoûtent pas. Et puis quelle épargne ! rien ne se perd, tout se consomme, tout fait profit ; voyez mes bêtes avec leur mauvais foin !... ”

— D'autres secrets, Petit-Pierre, dites-en quelques autres, fit encore le voisin. Que donnez-vous à boire à cette pauvre génisse ?

— Quand je suis revenu à Fontanes, elle toussait beaucoup. Je croyais qu'on la perdrait. C'ût été dommage, une bête si bien construite, et qui deviendra une fameuse vache, soyez-en sûr !... Heureusement, pendant l'été, j'avais recueilli en quantité de la fleur de bouillon-blanc et de la fleur de sureau. La demoiselle Jeannette avait gardé ma provision. J'ai fait avec cela, pendant quelques jours, de la tisane à ma génisse ; aujourd'hui je lui donne à boire simplement de l'eau tiède avec un peu de tourteau ou pain d'huile. Une fameuse boisson encore pour les laitières et pour les vaches qui viennent de vèler ! Mais le père Martin ne m'en laisse pas acheter assez....

— Allons, allons, père Martin, quand on a un bouvier habile, on doit lui lâcher un peu les cordons de la bourse.

— C'est ce qu'on fait, c'est ce qu'on fait, voisin ; et ce qu'on fera un peu plus encore : car, il en faut convenir, ce bétail est beau à voir, comme les moutons de Petit-Pierre sont beaux, comme ses cochons l'étaient l'année dernière.”

Et les deux voisins s'éloignaient ainsi en faisant du petit homme un éloge bien mérité.

#### XLVII. LES SERVICES VARIÉS DE PETIT-PIERRE.

Quant à Petit-Pierre, en outre des soins qu'il donnait à ses bêtes avec assiduité, il cherchait de plus en plus à se rendre partout utile. Il avait fait venir ses outils de son village ; et, durant les soirées longues encore, il émerveilla tout le monde par les produits de toutes les petites industries que nous lui avons vu pratiquer dans sa chaumière.

Il confectionna d'abord pour Jeannette des sabots qui devaient rester son chef-d'œuvre en l'art de la saboterie ; des sabots vraiment dignes de figurer dans la montre du plus habile faiseur de la ville.

Quand tout le monde fut pourvu de sabots, le bois ne manquant pas, Dieu merci ! chez le père Martin, il fit des jougs, des seaux, des râteaux, de plus en plus parfaits. Et puis, ayant trouvé du chanvre, il voulut aussi, pour ne rien oublier, fabriquer de la corde. Et puis il approvisionna la maison de paniers, mannes et corbeilles en tout genre ; et, comme le mauvais temps lui donnait du loisir, il put exécuter, en outre, écuelles et cuillers de bois, montrant ainsi, depuis les sabots jusqu'aux allumettes, des échantillons de toutes les petites industries qui avaient fait subsister sa pauvre famille pendant les plus rudes mois de l'hiver.

Or, tout en travaillant de la sorte, il racontait simplement et naïvement, et toujours avec beaucoup de cœur, à Jeannette tout ce qu'on avait souffert dans la chaumière paternelle.

Et Jeannette s'attendrissait ; et elle se proposait de pourvoir de plus en plus largement aux besoins du petit peuple de Varrenne.

“ Travaillant comme vous faites ici, vous méritez bien, Petit-Pierre, lui disait-elle, qu'à la montagne ils aient au moins du pain et du fromage en suffisance ; et quelques bons morceaux de lard n'y seront pas de trop non plus. Je vous promets, moi, d'y songer pour vous.”

Qu'on juge si Petit-Pierre était heureux, si Petit-Pierre redoublait de bonne volonté.

Quand il eut suffisamment travaillé pour Jeannette, pour le ménage et pour l'intérieur, il voulut aussi se mettre à l'œuvre

pour mériter au même degré, par les œuvres de ses mains, l'attention et le contentement du père Martin.

Après avoir réparé et remis à neuf toutes les vieilles charrues, faisant forger le fer lui-même chez le maréchal, il en exécuta une nouvelle de son invention, qui n'était vraiment pas trop mal.

Et le père Martin finit par comprendre presque autant que sa fille combien Petit-Pierre était de force à devenir un homme indispensable.

Il fut alors admis par tout le monde que Petit-Pierre, tant qu'il voudrait aussi bien faire, resterait à demeure dans la ferme comme chez lui, comme dans sa famille, été comme hiver. D'un an à l'autre il devait monter en grade, jusqu'à ce qu'on lui donnât les grands bœufs à conduire. En trois ans, c'est-à-dire avant l'âge de seize ans, il pouvait de la sorte devenir premier laboureur d'une exploitation de quatre paires de bœufs.

Et chose pareille ne s'était jamais vu nulle part.

### PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

#### I. LA FENAIISON A FONTANES.

Juillet et son soleil avaient déjà jauni les coteaux et les plaines. Les blés presque mûrs frissonnaient au vent, chargés de lourds épis. Par instants, la chanson du grillon, le cri aigu de l'alouette ou l'appel langoureux de la caille accroupie sur son nid, rompaient seuls le vaste silence des campagnes.

C'était l'époque où, pour la région moyenne sise entre les montagnes et la vallée, les travaux de la moisson qui s'approche vont succéder à ceux des fenaisons qui s'achèvent. A ce moment, si les champs sont calmes et déserts encore, le mouvement, le bruit et la vie animent au contraire les prairies déjà dépouillées par la faux. Une activité sans égale, l'activité des derniers jours et de la dernière heure, se déploie à l'entour des villages. Les chars de foin odorant, qui rentrent aux granges, se croisent dans les chemins étroits avec les chars vides qui retournent aux prés. Les taureaux impatients du joug mugissent sourdement d'orgueil et de colère en passant auprès des grands bœufs pacifiques. Les bouviers à demi nus, haletants, tout en sueur, ne chantent pas moins d'une voix lente et robuste leur chanson sonore, dont le dernier bruit va se perdre et mourir dans un fausset aigu.

Tous ces aspects du travail et de la vie champêtre ont leur joie grave et leur charme. Hommes, femmes, enfants, prennent une part proportionnée à leur force dans la rude besogne. C'est la saison du travail pour tous. Le nédiant lui-même peut, comme le vieillard ou l'enfant, le rateau à la main, utiliser son peu de force et son insuffisante habileté. Chacun fait ce qu'il peut, mais chacun gagne à peu près sa vie ; chacun, à la sueur de son front, mange son nécessaire ; et le regard paternel du maître des mondes s'abaisse avec satisfaction sur le spectacle des champs.

Dans une grasse prairie où les faucheurs avaient, dès la veille, rasé l'herbe épaisse, une bande nombreuse achevait de râtelér le foin et de l'amasser en gros tas préparés pour les chars. L'heure de goûter était venue. Une robuste servante arriva, portant sur sa tête un énorme panier. Un des faneurs l'aida à décharger son fardeau ; et elle tira du panier la tourte de pain, la grande jette pleine de lait, une salade et du beurre ; c'était le goûter.

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

PIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

**Connaissances utiles**

Le Cultivateur du Canada travaille beaucoup; il faudrait seulement qu'il pût bien régler ses opérations. Sa culture bien entendue le ferait plus riche. On a remarqué surtout qu'il pêchait dans les détails. L'éducation ramènera tout cela. Oh! si l'éducation se multipliait dans nos paroisses, on en connaîtrait le prix!

La négligence du cultivateur lui est plus dommageable que ne lui seroit tous les fûets du ciel; car un Dieu bon lui a donné les moyens de s'en garantir,—il néglige les moyens s'il ne les connaît pas, et bien souvent il ne les connaît pas parce qu'il a négligé de les apprendre.

Faute d'un clou un fer se perd, faute d'un fer un cheval tombe, le cheval tombe renverse la voiture, la voiture son conducteur, qui s'est blessé,—ainsi une personne choyée, deux en pleurs, une blessée, une voiture brisée, un cheval estropié, et tout cela pour un clou qu'on a négligé de remplacer.

Le bien c'est tout ce qui inspire l'amour de la justice et de la droiture. Le bien, c'est l'amour de son semblable, c'est l'amour du pauvre, c'est l'amour de ses amis, c'est l'amour de ses maîtres, c'est l'amour de soi, puisque l'amour du bien fera éviter tout ce qui peut donner de la peine, et portera à la recherche de tout ce qui peut faire plaisir.

Ce n'est pas le travail qui manque à l'ambitieux, c'est le plus souvent la volonté.

Le temps du travail doit être plus ménagé que la fortune qu'on possède, parce qu'il peut servir à en acquérir une plus grande et qui sera peut-être moins fragile.

Les bouchers de Genève garantissent les viandes qu'ils étalent de l'approche des manches, en enduisant les murs en les boîtes de leurs boutiques d'huile de lanterne. L'huile d'olive est employée avec tout autant d'avantage, et de plus on peut en enduire les viandes elles-mêmes.

On laisse trop vivre les fourmis qui ravagent continuellement nos jardins. Un moyen bien simple de s'en débarrasser, c'est de verser de l'eau bouillante dans la fourmillière.

12 ou 15 gouttes de chlorure de chaux métrées dans une livre de beurre lui ôte le goût rance qu'il aurait contracté pour n'avoir pas été bien salé. La même recette s'emploie pour lui faire perdre tout autre mauvais goût.

Des étoffes de laine et de soie, rougies par l'action du soleil ou décolorées par quelque autre cause, reçoivent leur premier lustre en les lavant dans une seau d'eau où vous avez injecté une ou deux cuillerées de fiel de bœuf. Il n'est pas nécessaire que vous fassiez usage de savon, il suffit que vous vous serviez d'eau-chaude. Après que l'étoffe aura été à peu près desséchée, si besoin en est vous pouvez sans inconvénients la laver dans l'eau chaude avec savon.

**ANNONCES.**



**AVIS**

**NOUVEL ARRANGEMENT.**

Le Gouvernement Provincial a pris des arrangements avec la Compagnie du Richelieu dans le but de former une ligne entre

**MONTREAL et HALIFAX,**

touchant allant et revenant à

QUEBEC,

GASPÉ,

SHEDIAC et

PICTOU.

Les passagers de Montréal prenant le vapeur de la Compagnie du Richelieu le MARDI SOIR, arriveront à temps pour prendre le vapeur à Hélice du Gouvernement QUEEN VICTORIA, Capitaine Paul Pouliot, qui laissera le Quai ATKINSON Québec, MERCREDI, le 5 du courant, à 3 heures P. M., et jusqu'à nouvel ordre Québec tous les mercredis alternativement.

Le fret de Montréal devra être mis à bord le lundi l'avant veille de son départ. Les expéditeurs devront envoyer par la première charge un connaissement

Pour plus amples informations s'adresser à

F. BUTEAU

Gérant

Quai Atkinson Québec

1er Juillet 1865

**COLLÈGE DE STE. ANNE**

La distribution solennelle des prix aura lieu le 11 de juillet courant. Afin de permettre aux parents et aux élèves de profiter du passage des chars pour se rendre dans leur famille le même jour, la Séance commencera à 11½ heures du matin.

Le matin à huit heures un service sera chanté à l'église paroissiale pour le Fondateur du Collège, M. C. F. Painchaud.

La rentrée des élèves est fixée au 7 de septembre prochain.

1er juillet 1865.

**R. E. CASGRAIN  
AVOCAT**

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.



**AVIS.**

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



**LADY HEAD,**

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI, le 4 JUILLET, 1865, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

**SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX  
DE COE.**

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW,

Agent général.

On peut acheter de cet engrais à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a bien voulu placer un dépôt, pour la commodité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

**EN VENTE**  
 À LA LIBRAIRIE DE LA  
**GAZETTE DES CAMPAGNES**

**LE PETIT ALMANACH** du Bas-Canada, 1865—5 sous

**NOUVEAU** Recueil de Chansons canadiennes et françaises, 360 pages, contenant 550 chansons—Broché, 36 sous; relié, 2 shillings

**LE CAP AU DIABLE**, légende canadienne, par Charles DeGuise, M. D.—1 shelling

**LE VÉRITABLE PETIT ALBERT**, ou secret pour acquérir un trésor, dédié aux classes laborieuses des villes et des campagnes du Bas-Canada, par J. Norbert Duquet, typographe—30 sous

**LE SIEGE DE LA ROCHELLE** ou le malheur et la conscience, par Madame de Genlis—36 sous

**HISTOIRE DE JEAN DE CALAIS**—6 sous

**LIVRES D'ECOLE**: Petit Catéchisme—Grand Catéchisme—Alphabet—Nouveau Traité ou Devoir du Chrétien—Histoire abrégée de l'Ancien Testament—Grammaire des Frères, avec exercice—Éléments de la Grammaire française par M. I. Homond—Abrégé de l'Histoire Sainte, de France et du Canada—Abrégé de l'Histoire du Canada, par F. X. Garneau—Manuscrits—Notions élémentaires de Cosmographie—Psautier de David—Spelling Book, Vocabulaire, etc., etc

**PAPIER** pour les écoles, papier à lettre et à billet réglé et non réglé, papier de deuil, etc., de la meilleure qualité, et au prix de Québec

**ENVELOPPES** à bon marché de toutes les grandeurs et de toutes les qualités.

**PLUMES** de toutes sortes. Encre noire, rouge et bleue. Ardoises, Crayons, Porte-plumes, Cahiers, Cartes à jouer, Cire à cacheter, Canifs, etc., etc

**PRIÈRES**: Salutations affectueuses à la Sainte-Vierge—Prière au St. Enfant Jésus—Dévotion au Cœur agonissant de Jésus—Litanies pour demander une solide dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus—Union au Cœur de Jésus—Les 15 Mystères du St.-Rosaire—etc., etc

**LIVRES DE PRIÈRES**: Imitation de Jésus-Christ—L'Ange Conducteur—Journée du Chrétien—Office de la Sainte-Vierge—Formulaire de Prières—Recueil de Prières, etc., etc

**LE** Chapelet de l'Amour Divin, avec deux autres exercices portant indulgences—6 sous

**CHEMIN DE LA CROIX**, dédié aux Dames de la Charité—3 sous

**RECUEIL** de Prières à l'usage des élèves des pensionnats du Canada—6 sous

**PETIT** Office de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge—6 sous

**LES Ursulines** de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s; 2e vol. 3s 9d

**VIE d'Adèle** Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada—Broché, 2s 6d; relié, 3s 9d

**LES Servantes** de Dieu en Canada, essai sur l'histoire des communautés religieuses de femmes en cette province—1s 3d

**INSTRUCTIONS** chrétiennes pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoires et d'exemples édifiants. Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Tloa—1s 9d

**PETIT** Manuel de l'Apostolat de la Prière, par le R. P. H. Ramière, S. J. Ire édition canadienne, d'après la 4e édition française, avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Montréal—Éroché, 1s sous; relié, 30 sous

**MANUEL** des Congrégations des Saints Anges, à l'usage des jeunes élèves des Collèges et des Couvents, avec approbation de Mgr l'Evêque de Tloa—2s.

**LE** Mois de Marie au Pied de la Croix. Mois de toute l'année et de toute la vie, offert à l'âme pénitente, 4e édition revue et augmentée d'une pensée propre à consoler les âmes affligées—4s 6d

**ARCHICONGRÉGATION** du Denier de St. Pierre, suivi des instructions sur la manière de gagner les indulgences—8 sous, la douzaine, 3 shillings

**PETIT** Manuel du Rosaire-Vivant—6 sous; la douzaine, 2 shillings; le 100, 15 shillings.

**DÉVOTION** aux Douleurs de Marie—6 sous

**MOIS** de St. Joseph—20 sous. Dévotion à St. Joseph—4 sous

**Considérations** sur l'agriculture Canadienne, au point de vue religieux, rationnel et du bien-être matériel—12 sous

**Les éléments** de l'agriculture, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège agricole et industriel de Rimouski—30 sous

**Le lin**, procédés de culture et de préparation—6 sous

**Réponses** aux programmes de Pédagogie et d'agriculture, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école modèle, par M. Jean Langevin, Prêtre—15 sous

**Même ouvrage**. Deuxième édition, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique—30 sous

**Questions générales** sur l'agriculture, à l'usage des écoles, par A. M. Paquin, M. D.—6 sous; la douzaine, 2s 6d

**Nouveau système** de comptabilité agricole ou méthode sûre et facile pour bien gérer les administrations d'une ferme, par F. M. F. Oseaye—18 sous.

**La chimie appliquée** aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles, par P. Hirbet—30 sous

**REMERCIEMENTS.**

**LE** soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eau de vie, Gaiivière et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention de Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,  
 No. 78, Rueet faubourg St. Jean, Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

**NOUVEAUTÉS**

**LE** soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que, par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,  
 Horloger et Bijoutier  
 Rue St.-Jean, Haute-Ville.  
 15 mai 1865. Québec.

**AVIS AUX CULTIVATEURS**

**À VENDRE** à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

**GRAINES DE JARDINS !!**

- Betteraves Carottes Navets
- Choux de toutes espèces
- Poiresau Raves Cocombres
- Persil Chou-fleur Oignons
- Salade Citrouille monstre
- Persil uni et frisé Sarriotte Melons etc., etc., etc.

**AUX PRIX DE QUÉBEC.**

**CONCOURS PROVINCIAL  
AGRICOLE ET INDUSTRIEL  
Pour 1865,**

Ouvert aux deux Canadas,  
AURA LIEU A LA  
**CITE DE MONTREAL,**  
Mardi, Mercredi, Jeudi et  
Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

**DANS LE PALAIS DE CRISTAL,**

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la  
ferme des Prêtres dans le voisinage im-  
médiat, situé entre les Rues Guy  
et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

On peut se procurer des listes de prix et  
des blancs d'entrée dans le département  
agricole, du Secrétaire de la Chambre d'A-  
griculture, No. 615, Rue Craig, ou des Se-  
crétaires des Sociétés d'Agriculture de  
Comté.

Dans le département industriel on pourra  
se procurer des listes de prix et des blancs  
d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la  
Chambre, les arts et manufactures, Institut  
des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole  
devront être faites le ou avant Samedi, le 9  
prochain, au Bureau du Secrétaire,  
No. 615, Rue Craig. Pour les produits  
agricoles on recevra des entrées jusqu'à sa-  
medi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées  
devront être faites le ou avant le 15 sep-  
tembre au bureau de la Chambre des Arts  
et manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar  
avec son entrée, ce qui lui donnera droit à  
un billet d'admission pendant tout le con-  
cours.

Des arrangements ont été faits avec les  
principales lignes de chemin de fer et de  
navigation, pour rendre à destination, franc  
de charge, tout objet exposé qui n'aura pas  
été vendu.

Les concurrents étrangers dans le dépar-  
tement industriel auront autant d'espace  
que possible pour exhiber leurs objets, mais  
ne pourront pas entrer en compétition pour  
les prix.

Pour plus amples informations s'adresser  
aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de  
l'Association agricole.

**GEORGES LECLERE,**  
Sec. de la Chambre d'Agriculture.

**A. MURRAY,**

Sec. de la Chambre des Arts  
et Manufactures.

**F. A. ST. LAURENT  
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE**

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE  
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean  
**QUEBEC.**



F. A. St. L. a constamment en  
mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de  
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces  
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,  
Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pin-  
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets,  
Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce  
magasin un assortiment complet d'instru-  
ments pour l'agriculture.

↪ A vendre en gros et en détail. ↩

**NOUVELLES IMPORTATIONS**

**N**OUVEAUX Tissus pour habits et pan-  
talons d'été, Tweed de manufacture  
canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et  
Casimirs.

**N**OUVEAUX Parasols noirs et de cou-  
leurs.

**U**N grand assortiment de Soie noire pour  
Mantilles et pour Robes.

**E**TOFFES à Soutanes, Merinos français,  
à double cordés, Sayes, Drap d'été. Aus-  
si, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre  
pour Messieurs du Clergé

**H**ARDES faites, en grande variété et  
vêtements faits sur commande par  
les meilleurs tailleurs.

**T**APIS Tapisserie, Impérial, Ecossais,  
Union, pour Escaliers, Toile cirée,  
Feutre, de Tables, Nattes, etc.

**C**OUTILS, Toiles, Cotons, de toutes es-  
pèces. Couvre-pieds blancs et de cou-  
leurs, Couvertures de laine, Toile et Coton  
à draps, Toile à nappes, etc.

**A**LBUMS photographiques de 25 à 200  
cartes photographiques

En vente chez

**A. HAMEL et FRÈRES,**

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

**J. B. C. HEBERT,  
Notaire et Agent,**

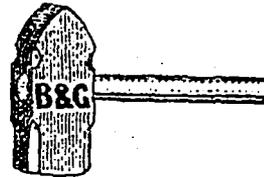
TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18  
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),  
Haute-Ville.

**ED. GINGRAS & Cie.,**  
(CI-DEVANT ED. GINGRAS)

**FABRIQUANTS DE VOITURES**

DE  
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL  
No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,  
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as-  
sortiment de voitures d'été et d'hiver.



**MM. BÉLANGER & GABIÉPY**

**O**NT l'honneur d'annoncer au public, et  
aux membres du Clergé en particulier,  
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-  
sement, ils ont en même temps importé, et  
reçoivent chaque jour d'Europe quantité  
d'objets nouveaux dans leur branche de  
commerce consistant en Services de table  
en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-  
sils de ménage—Quincaillerie de toute  
sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à  
l'huile de Charbon, particulièrement pour  
l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-  
ments exprès avec les principales maisons  
de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-  
ter à commission toute commande qu'on  
voudra bien leur confier et cela sous un  
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les  
ferrures dont ils ont besoin, et tous les in-  
struments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne  
du Gros Marteau.

**ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE**

**E. BAZARETTI,**

**MARCHAND DE TABAC**

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

**QUEBEC,**

**I**MPORTEUR de Cigares, Pipes en  
bois, Calumets, Tabatières, Pipes et  
imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en  
loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac  
Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-  
bacs de première qualité, en feuilles, en  
torquettes, et à priser. Pour argent com-  
ptant seulement. En gros et en détail.

**A VENDRE**

**U**NE belle et excellente terre de quatre  
arpents de front sur quarante deux de  
profondeur, située au second rang du BIC,  
près d'une route conduisant au 1er rang.  
Conditions libérales.

S'adresser à **J. B. POU LIOT, écr., N. P.**

Rivière du Loup,

Ou au soussigné,

**J. E. POU LIOT, écr., avocat,**

16 juin 1865.

Rimouski.

**N. GAUTHIER,  
NOTAIRE,**

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY,**  
près de l'Eglise.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**  
District de Québec.

**DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS**

*De la Pointe à la Rivière-du-Loup.*

STATIONS.	Malle		Express
	1-00 P M	8-30 A M	
POINTE LEVI	1-00 P M	8-30 A M	
Hadlow	1-10		
Chaudière Junction	1-30	8-55	
St Jean Chrysostôme	1-43	9-08	
St Henri	2-00	9-21	
St Charles	2-26	9-41	
St Michel	2-45	9-50	
St Valier	2-58	10-06	
St François ou Berthier	3-18	10-19	
St Pierre	3-30	10-27	
ST THOMAS	3-48	10-39	
Cap St Ignace	4-10	10-56	
L'Anse à Gile	4-22	11-04	
L'ISLET	4-35	11-12	
Trois Saumons	4-50	11-25	
St Jean Port Joli	5-03	11-33	
St Roch	5-20	11-45	
Elgin Road	5-32	11-55	
St Roch	5-46	12-05 P M	
STE ANNE	6-09	12-25	
Rivière Ouelle	6-29	12-37	
St Denis	6-46	12-50	
ST PASCAL	7-03	1-02	
Ste Hélène	7-23	1-17	
St André	7-33	1-25	
St Alexandre	7-45	1-35	
Chemin du Lac	8-03	1-50	
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P M	2-05	

*De la Rivière du Loup à la Pointe-Lévi*

STATIONS	Malle		Express
	5-00 A M	3-00 P M	
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 A M	3-00 P M	
Chemin du Lac	5-20	3-15	
St Alexandre	5-40	3-30	
St André	5-52	3-40	
Ste Hélène	6-03	3-48	
ST PASCAL	6-23	4-03	
St Denis	6-40	4-16	
Rivière Ouelle	6-57	4-28	
STE ANNE	7-15	4-43	
St Roch	7-39	5-00	
Elgin Road	7-50	5-10	
St Jean Port Joli	8-04	5-20	
Trois Saumons	8-21	5-32	
L'ISLET	8-31	5-40	
L'Anse à Gile	8-46	5-55	
Cap St Ignace	8-58	6-05	
ST THOMAS	9-09	6-13	
St Pierre	9-49	6-30	
St François ou Berthier	10-19	6-42	
St Valier	10-06	6-50	
St Michel	10-28	7-02	
St Charles	10-51	7-12	
St Henri	11-25	7-27	
St Jean Chrysostôme	11-49	7-47	
Chaudière Junction	12-04 P M	8-00	
Hadlow	12-16	8-10	
POINTE LEVI	12-35	8-25	
	12-45	8-30	

**EXCURSION !!!**

**TRAIN SPÉCIAL**

STATIONS.	SAMEDI		LUNDI
	Aller	Retour	
Pointe Lévi	3-30	5-15 A M	
Hadlow		6-00	
Chaudière Junction	3-55 P M	6-15	
St Jean Chrysostôme	4-08	6-25	
St Henri	4-21	6-33	
St Charles	4-41	6-48	
St Michel	4-50	7-00	
St Valier	5-06	7-12	
St François ou Berthier	5-19	7-26	
St Pierre	5-27	7-43	
St Thomas	5-39	7-53	
Cap St Ignace	5-56	8-03	
L'Anse à Gile	6-04	8-15	
L'Islet	6-12	8-23	
	6-25	8-35	
Trois Saumons	6-33	8-45	
St Jean Port Joli	6-45	8-53	
Elgin Road	6-55	9-10	
St Roch	7-05	9-22	
Ste Anne	7-22	9-30	
Rivière-Ouelle	7-37	9-42	
St Denis	7-50	9-52	
St Pascal	8-02	10-06	
Ste Hélène	8-17	10-25	
St André	8-25	10-37	
St Alexandre	8-35	10-47	
Chemin du Lac	8-50	11-03	
Rivière du Loup	9-05	11-08	

Les passagers par ce train spécial pourront aller à la Rivière-du-Loup d'aucune autre Station, et revenir, à une réduction de moitié du prix ordinaire.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,  
Surintendant local.

**LEPAGE, LEMOINE & C<sup>IE</sup>**  
MARCHANDS A COMMISSION

ET  
**AGENTS GÉNÉRAUX,**  
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville  
**QUEBEC,**

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,  
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,  
SAVON, THÉ, TABAC,  
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE  
HYDROPULTE,  
etc., etc., etc., etc.

AUSSI  
HUILE DE CHARBON,  
en Baril ou Canistres de cinq gallons.  
15 décembre 1864.

DÉPARTEMENT  
DES

**TERRES DE LA COURONNE.**

AVIS est par le présent donné, qu'environ 12,500 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de *Labarre*, Comté de *Chicoutimi*, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'Agent local, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,  
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT  
DES

**TERRES DE LA COURONNE.**

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de *Demers*, Comté de *Témiscouata*, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de juin prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'Agent local, L. N. GAUVREAU, écr., à Pisle-Verte.

ANDREW RUSSELL,  
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

**AVIS**

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un Acte autorisant toute Chambre de Notaires dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de sa profession de Notaire, après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.  
1er juin 1865.

**TERRE A VENDRE.**

HEBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'écluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à  
Dame Ve. FIRMIN COUILLARD.  
L'Islet.  
1er mai 1865.

A vendro à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*

LE Calendrier pour l'année 1865  
Publié par M. L. Brousseau  
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.